



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la cohésion sociale
Service des affaires communales

Service des affaires communales
Case postale 3965
1211 Genève 3

N/réf. : 292/2020

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 19 OCT. 2020
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Mairie de la commune de Genève
Rue de la Croix-Rouge 4
Case postale 3983
1211 Genève 3

Genève, le 12 octobre 2020

DIFFUSION

M. Kanaan
Mme Perler
M. Gomez
Mmes Kitsos
Barbey-Chappuis
Charollais
Malignac
Luthi
Bohler
Demazure
MM. Buzzini
Burri
Krebs
Blanchot
Chrétien
Lupini
Vicente
Mermillod
Schweri
SCM
Service juridique
infoinvest/dfin
Dossiers-Documentation

Concerne : délibération du 3 juin 2020

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la délibération relative à

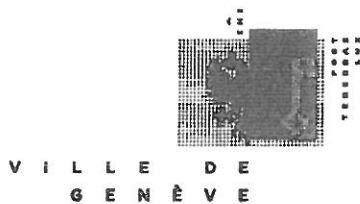
un crédit de 350 000 francs destiné à l'acquisition de corbeilles de rue

que nous avons soumis pour préavis, n'a suscité aucune remarque.

Le délai référendaire étant échu, nous classons cette délibération devenue exécutoire, en application de l'article 88, alinéa 2, de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Olivia Le Fort
Directrice



LÉGISLATURE 2020-2025
DÉLIBÉRATION PR-1356
SÉANCE DU 3 JUIN 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

par 61 oui, contre 14 non et 1 abstention

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 350 000 francs, destiné à l'acquisition de corbeilles de rue.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 350 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 8 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2020 à 2027.

Certifié conforme:

La Secrétaire:

Fabienne Beaud

La Présidente:

Albane Schlechten